

Chape en général

La chape pour le chauffage/rafraîchissement par le sol MULTIBETON est posée de manière « flottante » ; la chape repose sur une isolation avec couche de séparation. Des bandes d'isolation périphériques sont placées sur les murs d'enceinte. Les chapes doivent être réalisées conformément aux normes en matière de propriétés, de résistance et d'isolation acoustique. En principe, il n'est pas nécessaire d'armer les chapes sur la couche d'isolation ; l'apparition de fissures ne peut pas être empêchée par une armature. Dans certains cas, une armature peut être appropriée, dont le choix (but, type et exécution) incombe au planificateur et doit être indiqué dans le cahier des charges.

Chape en ciment

La chape en ciment pour le chauffage/rafraîchissement par le sol MULTIBETON est réalisée de manière artisanale selon les normes, fiches techniques et lois en vigueur. Les valeurs pouvant être atteintes sont soumises aux influences du type de ciment, de l'âge du ciment, de la courbe granulométrique, des granulats, des conditions météorologiques, etc. Les données sont des valeurs moyennes et sont soumises aux conditions locales. Lors de la mise en place de la chape de ciment, il faut veiller à ce que le pot de sortie avec ses pieds à arêtes vives ne repose pas sur les MB-Tubes système. Pendant la mise en place de la chape, la température ambiante ne doit pas être inférieure à 5 °C. La chape en ciment doit être protégée pendant une semaine des influences telles que la chaleur, le gel et les courants d'air.

Les chapes en ciment ne doivent pas être utilisées avant 3 jours et ne peuvent être soumises à des charges plus élevées qu'après 7 jours. Le chauffage ne peut commencer qu'après 21 jours de séchage. La température de départ ne doit pas être supérieure à 55 °C. Les températures de départ ne doivent pas être trop élevées.

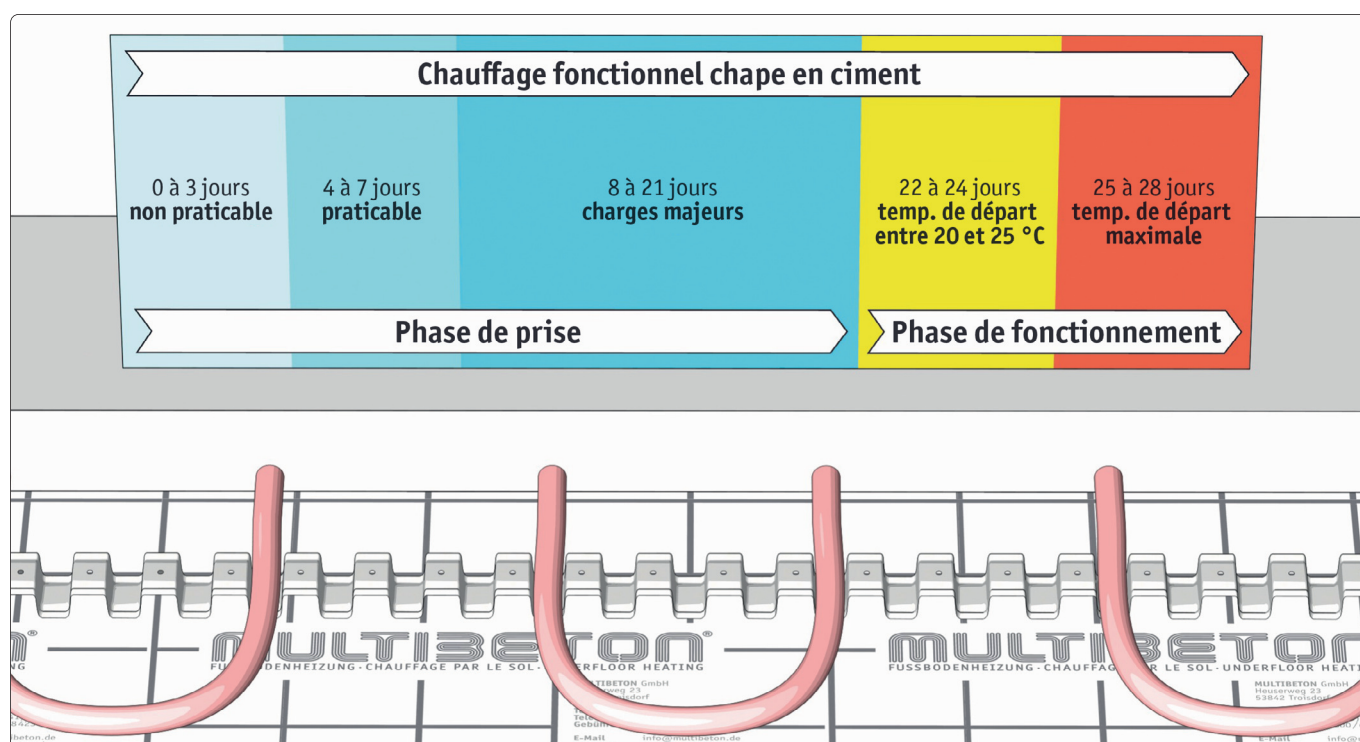
Chauffage fonctionnel

Les chapes en ciment doivent être chauffées avant la pose de la couche supérieure. Pour les chapes en ciment, la mise en température commence au plus tôt après 21 jours avec une température de départ de 20 °C à 25 °C. Après 3 jours, la température de départ maximale est réglée et maintenue pendant 4 jours.

Maturité de la couche supérieure

Avant l'application de la couche supérieure, il faut effectuer une mesure de l'humidité résiduelle agréée. En cas de dépassement des limites d'humidité résiduelle, il est nécessaire de procéder à un chauffage de recouvrement.

Pierre, céramique en couche mince	2,0 % humidité résiduelle
Pierre, céramique en lit épais	3,0 % humidité résiduelle
Textile perméable à la vapeur	3,0 % humidité résiduelle
Textile pare-vapeur	1,8 % humidité résiduelle
PVC, linoléum, caoutchouc	1,8 % humidité résiduelle
Parquet, stratifié	1,8 % humidité résiduelle



Chape en général

La chape pour le chauffage/rafraîchissement par le sol MULTIBETON est posée de manière « flottante » ; la chape repose sur une isolation avec couche de séparation. Des bandes d'isolation périphériques sont placées sur les murs d'enceinte. Les chapes doivent être réalisées conformément aux normes en matière de propriétés, de résistance et d'isolation acoustique. En principe, il n'est pas nécessaire d'armer les chapes sur la couche d'isolation ; l'apparition de fissures ne peut pas être empêchée par une armature. Dans certains cas, une armature peut être appropriée, dont le choix (but, type et exécution) incombe au planificateur et doit être indiqué dans le cahier des charges.

Chape liquide au sulfate de calcium

Le sulfate de calcium anhydre (CaSO_4) est appelé « anhydrite ». L'anhydrite atteint une résistance plus élevée que le plâtre et dispose d'une très bonne stabilité de volume. Comme la chape fluide à base de sulfate de calcium contient toujours des résidus d'anhydrite qui n'ont pas réagi avec l'eau, ce type de chape ne doit pas entrer en contact avec l'eau par la suite. Il en résulterait d'autres réactions et des augmentations de volume. Le sulfate de calcium est mis en place sous forme de chape de consistance fluide. Les transitions entre les plaques d'isolation et la bande d'isolation périphérique doivent donc être absolument étanches. Dans le cas contraire, des ponts thermiques et acoustiques pourraient se former à cause de la chape qui s'écoule à travers. Pendant la mise en place, la température intérieure ne doit pas être inférieure à + 5 °C. La chape doit être protégée pendant au moins 2 jours contre les effets nocifs tels que la chaleur, la pluie battante ou les courants d'air. Ces conditions sont généralement réunies lorsque l'ouvrage est fermé.

S'il faut s'attendre à de l'humidité due à la diffusion de vapeur, il faut prévoir et poser un pare-vapeur. En cas de chape liquide, les tubes du système risquent de flotter. En cas d'utilisation d'un filet de maintien, la chape liquide peut être appliquée en une seule passe. Alternativement, 2/3 des tubes du système sont d'abord enrobés de chape liquide. Environ une heure plus tard, la couche de finition est appliquée. En règle générale, on peut marcher sur la chape liquide après 24 heures et la charger après 48 heures. La température de départ ne doit pas être supérieure à 55 °C.

Chauffage fonctionnel

Les chapes liquides à base de sulfate de calcium doivent être chauffées avant la pose de revêtements de sol. Pour les chapes liquides à base de sulfate de calcium, le chauffage doit être effectué au plus tôt après 7 jours, selon les indications du fabricant. La première mise en température commence avec une température de départ de 20 °C à 25 °C, qui doit être maintenue pendant 3 jours. Ensuite, la température de départ maximale est réglée et maintenue pendant 4 jours supplémentaires.

Maturité de la couche supérieure

Avant l'application de la couche supérieure, il convient de procéder à une mesure de l'humidité résiduelle agréée. En cas de dépassement des limites d'humidité résiduelle, il est nécessaire de procéder à un chauffage de mise en place.

Pierre, céramique en couche mince	0,5 % humidité résiduelle
Pierre, céramique en lit épais	inappropriées
Textile perméable à la vapeur	1,0 % humidité résiduelle
Textile pare-vapeur	0,5 % humidité résiduelle
PVC, linoléum, caoutchouc	0,5 % humidité résiduelle
Parquet, stratifié	0,5 % humidité résiduelle

